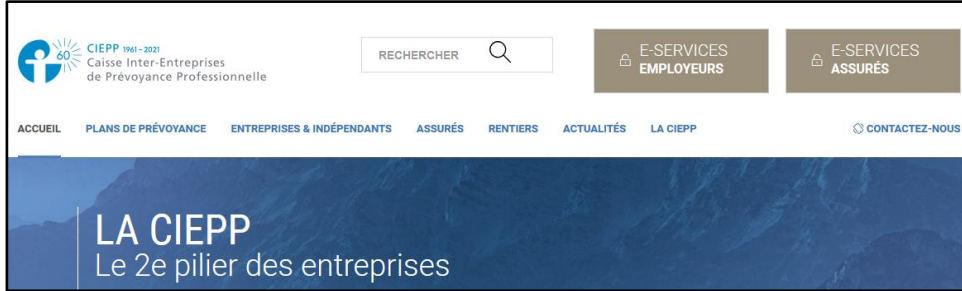


# Services en ligne pour les assurés CIEPP – Marche à suivre de première connexion

## ÉTAPE 1 – ACCÉDER AUX SERVICES EN LIGNE POUR LES ASSURÉS CIEPP

Depuis le site internet de la CIEPP [www.ciepp.ch](http://www.ciepp.ch), cliquez sur > **E-SERVICES ASSURÉS**



Pour les assurés rattachés à nos agences de Bulle et de Fribourg, vous pouvez aussi vous connecter depuis leur site internet respectif : Bulle [www.fpe-ciga.ch](http://www.fpe-ciga.ch) et Fribourg [www.cifa.ch](http://www.cifa.ch).  
 Pour les assurés concernés, le lien est mentionné dans l'envoi des codes de connexion.

## ÉTAPE 2 – COMMENCER L'INSCRIPTION

Vous êtes maintenant dans l'environnement des services en ligne des assurés de la CIEPP. En haut à gauche, vous pouvez sélectionner la langue : FR, DE ou EN. Lors de votre première connexion, cliquez sur > **Commencer l'inscription**

### Login assuré

Veillez vous authentifier.

Nom d'utilisateur

Mot de passe

**SE CONNECTER >**

Si vous n'avez pas encore créé votre compte à partir des informations communiquées par courrier, veuillez « Commencer l'inscription ».

**COMMENCER L'INSCRIPTION >**    **RÉINITIALISER MON MOT DE PASSE >**

## ÉTAPE 3 - INSÉRER VOTRE CODE D'INSCRIPTION ET VOTRE NUMÉRO NSS

Veillez compléter les champs avec votre code d'inscription et votre NSS.

Ces deux informations vous ont été transmises par courrier séparé. Cliquez sur > **Suivant**

### Première connexion

Vous avez reçu un code d'inscription de la CIEPP. Ce code est nécessaire pour confirmer votre identité.

Veillez saisir le code d'inscription ainsi que votre NSS. Vous trouverez votre NSS sur votre certificat de prévoyance.

Code d'inscription

NSS

Veillez conserver votre code d'inscription. En cas d'oubli de votre mot de passe, vous en aurez besoin pour enregistrer votre nouveau mot de passe.

**ANNULER**    **SUIVANT >**

## ÉTAPE 4 - INSÉRER VOS DONNÉES PERSONNELLES

Insérez un nom d'utilisateur et un mot de passe de votre choix. Cliquez sur > **Suivant**

*Le Nom d'utilisateur doit contenir au moins 4 lettres minuscules et un maximum de 20 caractères.*

*Le Mot de passe doit contenir au moins 8 caractères, des lettres minuscules et majuscules, 1 chiffre et 1 caractère spécial \_+\*%/(){}@#?\${!:=<>&.*

### Données personnelles de l'utilisateur

Veillez saisir votre nom d'utilisateur ainsi que votre mot de passe.

Vous pouvez choisir librement votre nom d'utilisateur ainsi que votre mot de passe, à condition qu'ils correspondent aux directives de sécurité.

Nom d'utilisateur

Mot de passe

Confirmez votre mot de passe

**ANNULER**    **SUIVANT >**

## Services en ligne pour les assurés CIEPP – Marche à suivre de première connexion

### ÉTAPE 5 – SÉLECTIONNER LA MÉTHODE DE DOUBLE AUTHENTIFICATION

Sélectionnez la méthode de double authentification souhaitée pour réceptionner votre code d'accès, par e-mail ou par SMS (une seule option possible). Cliquez sur > **Suivant**

### Double authentification

La double authentification (vérification en deux étapes) est une méthode d'authentification forte par laquelle vous accédez à vos données après avoir présenté deux preuves distinctes d'identité.

Envoi du code d'accès par e-mail

---

Envoi du code d'accès par SMS sur votre téléphone mobile

+41 ▾

**ANNULER** **SUIVANT >**

### ÉTAPE 7 – ACCEPTER LES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Après avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation, cliquez sur > **Accepter**

#### Conditions générales d'utilisation des Services en ligne assurés CIEPP

Veuillez lire attentivement les conditions générales d'utilisation.

##### **CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DES SERVICES EN LIGNE ASSURES CIEPP**

#### **1. Objet**

- 1.1 Les présentes conditions générales d'utilisation régissent les droits d'accès et l'utilisation des Services en ligne assurés CIEPP.
- 1.2 Les droits conférés aux personnes assurées sont intransmissibles.
- 1.3 L'utilisation des Services en ligne assurés CIEPP et l'attribution des droits d'accès s'effectuent sans frais additionnels.

...

#### **11. Dispositions finales**

- 11.1 Le droit suisse est applicable aux présentes conditions générales d'utilisation des Services en ligne assurés CIEPP.
- 11.2 En cas de divergence avec une version traduite des présentes conditions générales d'utilisation, la version française fait foi.
- 11.3 Pour tous les litiges s'y rapportant, les tribunaux du Canton de Genève sont compétents. Toutefois, la CIEPP est autorisée à poursuivre l'utilisateur devant les tribunaux de son domicile.
- 11.4 En cliquant sur le bouton « accepter » lors de son inscription en ligne, l'utilisateur a expressément déclaré avoir lu, compris et accepté sans réserve les présentes conditions générales d'utilisation des Services en ligne assurés CIEPP.

**REFUSER** **ACCEPTER**

### ÉTAPE 6 – SAISIR LE CODE D'ACCÈS

Insérez le code d'accès reçu par e-mail ou par SMS.  
Cliquez sur > **Se connecter**

Nous vous avons envoyé un code d'accès par e-mail.  
Veuillez saisir le code reçu par e-mail. Ce code n'est valable que quelques minutes.

Code d'accès

**SE CONNECTER**

**ANNULER** **RETOUR**

### ÉTAPE 8 – TERMINER L'INSCRIPTION

Une fois l'inscription terminée, vous pouvez vous connecter.  
Cliquez sur > **Continuer vers la page de connexion**

### Inscription terminée

Votre inscription s'est terminée avec succès. Vous pouvez vous connecter avec vos données d'utilisateur.

**CONTINUER VERS LA PAGE DE CONNEXION**

### ÉTAPE 9 – SE CONNECTER

Insérez votre nom d'utilisateur ainsi que votre mot de passe définis à l'étape 4.  
Cliquez sur > **Se connecter**